



# Salaires, pouvoir d'achat Et... « cadeaux de Noël ! »

Sur le salaire de décembre, qui sera viré, dans les prochains jours, avant Noël, **les titulaires et seulement eux** verront la grande bonté de notre administration... 400 euros pour les catégories C, 300 euros pour les autres sous forme de prime exceptionnelle...

Et des indemnités pérennes qui ne permettront que de commencer à rattraper le retard entre la PJJ et les autres directions (AS, Attachés, catégories C). Nous sommes, en effet, les plus mal payés du ministère.

Enfin un nouveau calcul des indemnités (IRSS) qui va surtout introduire les primes aux mérites individuels... Le mérite individuel se mesurant par la capacité à se soumettre aux ordres de la hiérarchie.

**L'impression pour certains sera un jackpot de fin d'année : On devrait dire merci à « not'bon maître ». Même si cela met du beurre dans les épinards :**

## La réalité, c'est qu'on se fait plumer voici la preuve :

**Du 1/1/2000 au 30/10/2006 : la perte de pouvoir d'achat hors tabac est de -5,59% et avec tabac c'est - 6,55%.**

**La CGT a fait un calcul en pertes cumulées.** Pour ce faire, nous avons quantifié mois après mois depuis janvier 2000 jusqu'à octobre 2006, le décrochage en euros de la valeur du point par rapport à l'inflation et calculé le cumul des sommes ainsi obtenues sur l'ensemble de la période concernée.

**Au total, ce sont 11,478 euros de pertes cumulées pour un point d'indice.** Il reste à multiplier ces 11,478 euros par son indice (à niveau constant de qualification).

Par exemple, **l'indice 300 a perdu** entre la 1/1/2000 et le 30/10/2006 ... **3 443, 40 euros** (11,478 x 300) de pouvoir d'achat. **Les fonctionnaires sont de plus en plus mal payés, les bas salaires sont en voie de smicardisation...** Pour **l'indice 450, c'est 5 165,10 euros de perdu.**

**Faites votre calcul vous-même, et mettez en face les miettes octroyées par l'administration !** Nous perdons du salaire qui compte pour la retraite, et on nous donne des indemnités qui ne comptent pas pour la retraite : le gouvernement gagne sur les deux tableaux...

Le ministre de la fonction publique peut se vanter des mesures sur les grilles indiciaires et les indemnités en sommet de corps. Il dit que les agents de catégorie B toucheront en plus 323 euros bruts par an en début de carrière. Le seul problème c'est que du 1/01/2000 au 31/10/2006, les mêmes agents situés à l'indice 290 ont perdus 3328, 62 euros ! Il faudrait donc 10 ans pour rattraper la perte intervenue si la valeur du point était à parité avec l'inflation.

L'indemnité de 500 euros pour les agents de catégorie B stagnants à l'indice 513 depuis 5 ans, est aussi un leurre ! D'octobre 2001 à octobre 2006, soit sur 5 ans le point d'indice a chuté de 10,379 euros. La perte est donc de 5344,43 euros (10,379x513) ! Le « gain » est 10 fois inférieur à la perte enregistrée ! C'est l'accord minoritaire signé par certaines organisations (celles qui signent tout)... Merci du cadeau !

Certains peuvent se montrer « grands princes ». Les « cadeaux » se font sur le dos des fonctionnaires et après certains s'étonnent que la consommation soit en panne. **C'est pourquoi la CGT revendique un vrai plan de rattrapage salarial qui ne se fasse pas sur le dos de l'emploi comme c'est le cas aujourd'hui. Nous revendiquons un smic à 1500 euros et la reprise des grilles indiciaires sur cette base.**

Bonnes fêtes quand même à toutes et à tous !